

FICHE D'INFORMATION BTS ELECTROTECHNIQUE ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE

I / CONDITIONS ADMINISTRATIVES POUR UNE INSCRIPTION AU CENTRE DES METIERS DE L'ELECTRICITE

▪ Constitution du dossier

- Formulaire d'inscription, complété, daté, signé à retirer au CME
- un certificat de nationalité, un extrait d'acte de naissance original, la photocopie de la CNI, deux photos d'identité.
- Photocopie du carnet de vaccination sur présentation de l'original avec les vaccins suivants à jour : fièvre jaune, fièvre typhoïde, tétanos, méningite. Examen d'hépatite et d'examens de la tuberculose (Radio pulmonaire + BK crachat) à la charge de l'étudiant
- **Inscriptions des admis : Du 12 au 26 septembre 2017**
- **Inscriptions des recevables en cas de désistement des admis : Du 27 septembre au 05 octobre 2017**
- **Pré rentrée des 1ère année au CME : Les 10 et 11 octobre 2017**
- **Rentrée académique des 1ères années au CME : Le 12 octobre 2017 à 8h**
- **Inscription des 2ème année : Du 25 septembre au 05 octobre 2017**
- **Rentrée académique des 2ème année : Le 09 octobre 2017 à 8h**

A la rentrée, l'administration du CME apportera les éléments de réponses à toutes les préoccupations des étudiants.

A l'inscription, les étudiants devront signer toutes les fiches remises confirmant ainsi leur engagement à respecter les clauses contenues dans ces documents.

▪ Kit étudiant

Il est constitué :

- a. De la tenue vestimentaire de classe : 2 pantalons et une veste électricien, 2 polos, une chaussure de sécurité,
- b. Des équipements de protection individuels (EPI) : casque de chantier, gants de manutention et gants isolants.

Le kit étudiant sera fourni par le CME à la charge des étudiants au coût de 150 000 FCFA. Les étudiants devront communiquer leur taille et leur pointure lors de l'inscription.

Les étudiants devront se présenter avec 2 ramettes de papier à l'inscription

▪ Soins médicaux

La consultation des élèves est gratuite et faite par un médecin ou infirmier de la CIE. Le centre pourra offrir les cachets de premiers soins en cas de d'urgence mais la prise en charge sanitaire est dévolue à l'étudiant.

En cas de maladie grave ou d'urgence, les parents ou tuteurs légaux seront immédiatement contactés par l'intendance et il reviendra à ceux-ci de prendre en charge la santé de l'étudiant.

La consultation se fait au centre médical du CME.

■ Frais de scolarité et droits d'inscription

Pour l'année scolaire 2017-2018, le montant des frais de scolarité est fixé à un million deux cent cinquante mille francs (1. 25 F0.000 F CFA) en dehors du kit étudiant (150 000 F) et des droits d'inscription (50 000 F).

II / REGLEMENT FINANCIER

L'inscription et le maintien de l'étudiant au Centre des Métiers de l'Electricité (CME) sont conditionnés par l'acceptation et le respect des conditions financières exposées dans le présent document.

En cas de renoncement, les droits d'inscription restent acquis au CME et ne sont pas remboursés, quelle que soit les raisons du désistement.

■ Incidents de paiement :

- Chèques rejetés: en cas de rejet d'un chèque, il sera demandé aux familles de s'acquitter des frais dus, majorés d'une pénalité de 30 000 FCFA.
- Retard de paiement : En cas de dépassement de la date limite de paiement fixée par le présent règlement pour chaque échéance, l'étudiant est prié d'en informer la direction financière ou de négocier un échéancier.

Si le paiement n'est pas effectué dans les délais prévus par la lettre de rappel, l'étudiant s'expose à une suspension des cours.

■ Tarifs BTS Electrotechnique et Maintenance Industrielle 2017-2018

ECHEANCE		MONTANT	DATE LIMITE DE PAIEMENT
1 ^{er} versement	KIT	150 000 FCFA	(600 000 FCFA) 30 octobre 2017
	DROIT D'INSCRIPTION	50 000 FCFA	
	ACOMPTE SCOLARITE	400 000 FCFA	
2 ^{ème} versement		400 000 FCFA	30 décembre 2017
3 ^{ème} versement		400 000 FCFA	28 février 2018
TOTAL		1.400.000 F CFA	